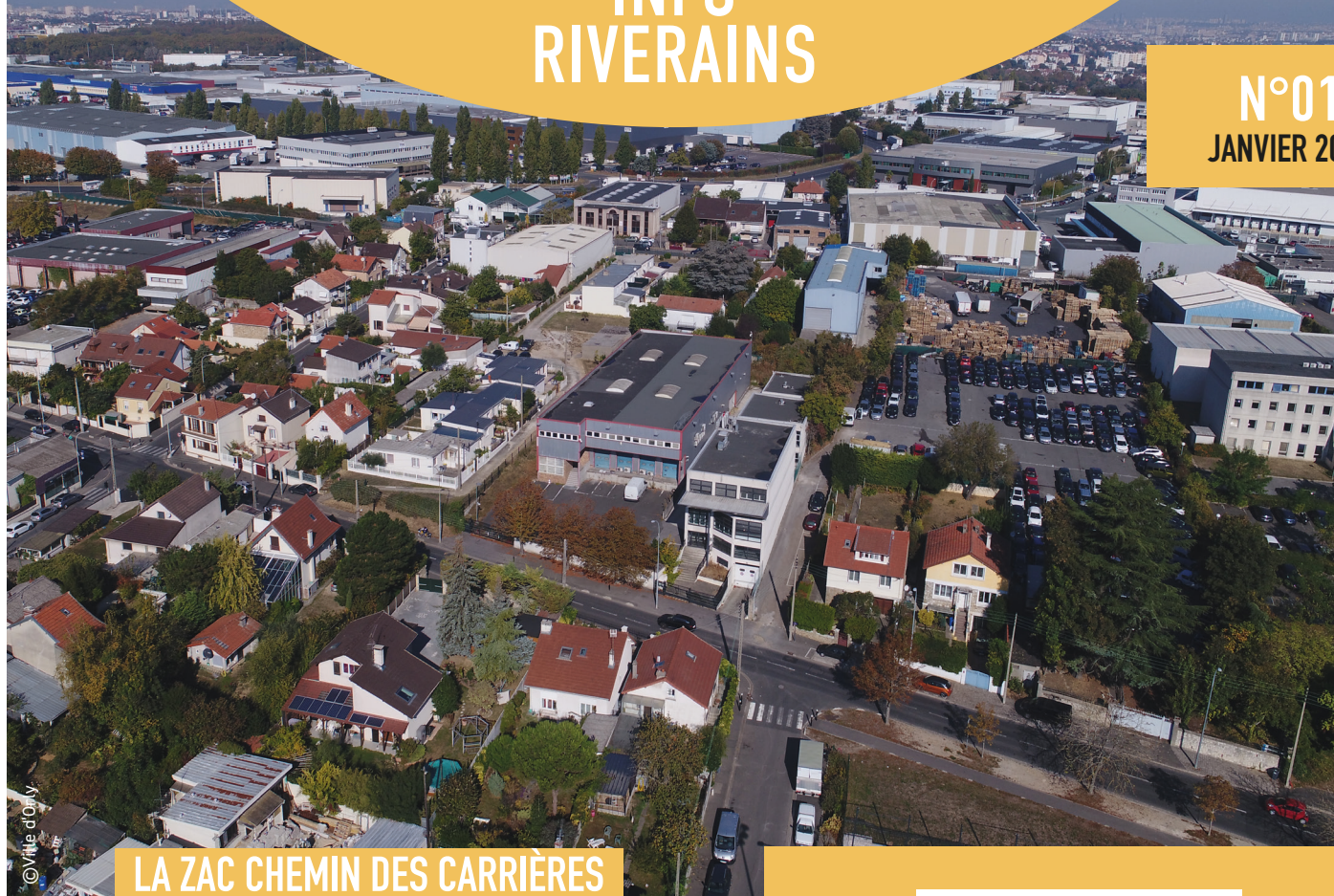


INFO RIVERAINS

N°01
JANVIER 2021



LA ZAC CHEMIN DES CARRIÈRES ENTAME SA PREMIÈRE PHASE

Le projet urbain du Chemin des Carrières prévoit une transformation du quartier avec la construction de nouveaux logements ainsi que la création d'espaces verts et d'espaces publics. L'aménagement du site permettra de réduire la circulation des véhicules et des poids lourds, de faciliter les mobilités douces et l'accès à de nouveaux transports en commun. Le chemin des Carrières et les nouveaux espaces publics accueilleront de nombreuses plantations ainsi qu'un système de noues de récupération des eaux pluviales.

Les travaux seront décomposés de la manière suivante :

- **Janvier à mars 2021** : lancement des premiers travaux de déconstruction des entrepôts (parcelles A237 et A277) à l'ouest du chemin des Carrières,
- **Fin 2021** : aménagement d'une nouvelle voirie allant de l'avenue de la Victoire au chemin des Carrières et construction de nouveaux logements sur ces terrains,
- **À partir de 2022** : réhabilitation du chemin des Carrières et réalisation de nouveaux aménagements de l'espace public.

Cette première phase de travaux début 2021 n'aura pas d'impact sur la circulation du quartier. Les travaux se dérouleront uniquement au sein des deux parcelles privées. Les entrées des véhicules de chantier se feront par l'avenue de la Victoire pour la première, et par le chemin des Carrières pour la seconde.

LES ENGAGEMENTS PRIS POUR LIMITER LES NUISANCES DE CHANTIER

Les interventions auront lieu uniquement
au sein des parcelles privées.

Les horaires de chantier sont de 8h à 18h
(travaux interdits le week-end).

Les travaux seront réalisés **de manière à gêner le moins possible la circulation** du chemin des Carrières et de l'avenue de la Victoire.

L'entreprise veillera à limiter les nuisances grâce à **un chantier vertueux** : gestion des flux des camions, sécurisations et contrôles des entrées et sorties de site, tri des déchets de démolition.

L'organisation du chantier a été adaptée pour **garantir la sécurité des salariés** pour lutter contre l'épidémie de COVID19.

L'ensemble du chantier est **régi par un cahier de prescriptions** « chantier environnemental ».

CONTACT

EPA ORSA : antonin.bahe@grandparisamenagement.fr
CARDEM : notwenn.henaff@cardem.fr

CHEMIN DES CARRIÈRES



ENTREPÔTS DÉMOLIS & ACCÈS CHANTIER

Les parcelles **A237** et **A277** sont concernées
par les travaux

Les accès aux chantiers se feront par le
chemin des Carrières et l'**avenue de la Victoire**

La Ville d'Orly et l'EPA ORSA s'engagent à communiquer régulièrement
auprès des riverains afin de les informer de l'évolution du chantier

LE PLATEAU

ORLY
LA VILLE DE DEMAIN!

grandparis
aménagement
ÉTABLISSEMENT
PUBLIC
D'AMÉNAGEMENT
**ORLY
RUNGIS
SEINE
AMONT**

G R A N D
O R L Y
S E I N E
B I E V R E

iledeFrance